

Allocution de Monsieur Patrick Remm
Président de L'UBFT
Commission paritaire exceptionnel
15 mai 2023

Madame la Ministre,
Monsieur le Contrôleur Général des Armées,
Madame la Directrice générale de l'Office nationale des combattants et des VG
Mon Général,
Je vais me prendre les pieds dans le tapis du protocole.....
Mesdames et Messieurs en vos grades fonctions et qualités

Qu'il me soit permis d'insister aujourd'hui, en votre présence, sur l'importance qu'attache l'Union des Blessés de la face et de la tête (UBFT) à sa participation à cette convention ainsi que sur la fierté que je ressens d'être associé à ce projet qui, à mes yeux comme aux yeux de tous ceux qui se sont associés pour qu'il voit le jour, est extrêmement important.

Ce projet est important, en effet, à plusieurs titres.

Le plus évident : Il permet de promouvoir la transmission, d'une mémoire combattante qui s'éteint progressivement, en ce qui concerne ses témoins et acteurs historiques du moins, aux générations de demain.

Ces générations, qui n'ont pas connu de conflit armé sur le territoire national, au contraire de ceux qui ont vécu les deux guerres mondiales, vivent dans l'illusion que des combats de haute intensité en Europe ne sont plus pensables, ne sont plus possibles.

Ils se trompent lourdement : le conflit ukrainien est là pour le prouver et pour rappeler la réalité de la guerre à nos portes depuis maintenant un peu plus d'un an.

Si la construction européenne a bel et bien mis un terme à la fratricide rivalité franco-allemande, elle n'a pas pour autant éradiqué les germes de discorde qui peuvent exister sur notre continent. Ces germes qui, comme les Balkans en ont fait la cruelle expérience dans les années 1990, peuvent à tout moment dégénérer en conflits militaires. Le danger n'est pas illusoire, le danger n'est

pas potentiel, les camarades « Gueules cassées » le savent douloureusement mieux que d'autres.

L'importance aussi à mes yeux de ce projet est qu'il œuvre directement en faveur de la familiarisation des jeunes Français avec les questions de défense. Depuis maintenant un peu plus d'une génération, la conscription a pris fin et les jeunes adultes de notre pays n'effectuent plus le service national qui avait été institué en 1798 par la loi Jourdan-Delbrel et qui s'est perpétué, traversant tous les régimes, jusqu'aux années 1990, deux siècles plus tard.

La défense nationale n'est donc plus une évidence pour eux, mais une notion qui leur est, la plupart du temps, parfaitement étrangère. La convention que nous signons aujourd'hui permet tous les espoirs dans ce domaine, afin de remettre les besoins de la défense de notre pays au centre des préoccupations de la jeunesse française d'aujourd'hui et de demain.

Enfin, l'UBFT que j'ai l'honneur de présider voit dans ce projet porteur d'avenir une occasion d'être mieux connue des jeunes générations, au-delà des habituels poncifs sur la Loterie nationale et les « Gueules cassées » de la Première Guerre mondiale, et surtout une prolongation somme toute naturelle de son action en faveur du travail de mémoire, mémoire combattante en l'occurrence. L'Union que je représente est également très heureuse de travailler main dans la main, une fois de plus, avec la Fédération nationale André Maginot (FNAM), notre partenaire de longue date.

Je souhaite conclure cette intervention en disant toute la gratitude que je ressens envers l'Éducation nationale, à qui revient la tâche hélas devenue parfois ingrate de transmettre les valeurs de notre pays aux jeunes générations : hier « hussards noirs » de la République, les enseignants sont aujourd'hui les chevaliers Bayard d'une France de demain qui se voue, passionnément, à la défense des valeurs de liberté et de fraternité.

Puisse cette convention servir de son mieux ces idéaux et les faire aimer aux générations qui, demain, seront à la tête de notre pays.

Patrick REMM